



Découvrez l'intranet national Pléiade

Message du secrétaire général des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

Madame, Monsieur,

Pléiade est l'intranet animé par l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. J'ai le plaisir de vous informer que depuis le 28 janvier vous pouvez y accéder et y retrouver des contenus et des services en accès sécurisé.

En complément de votre intranet académique, cette nouvelle version de Pléiade vous apportera des informations institutionnelles et thématiques de niveau national utiles pour l'exercice de votre métier, au sein d'espaces structurés, cohérents et sécurisés. Cet intranet est ouvert à tous vos collègues non enseignants des services et des établissements.

Un outil d'information utile à l'exercice de vos métiers et un outil collaboratif

Pléiade propose une information organisée par thématiques « métier », en complément d'informations organisées par structure de l'administration centrale (directions, services...).

Sa page d'accueil valorise des actualités nationales pour une bonne communication interne. Une attention a été apportée à l'ergonomie et au webdesign et des fonctionnalités de personnalisation sont offertes telle que l'alerte mél sur la mise à jour des pages de son choix.

Pléiade donne par ailleurs accès à des services (ex : annuaires, flux RSS...)

Enfin des espaces collaboratifs sont mis à disposition pour la contribution collective, dans le cadre de groupes de travail ou de réseaux « métier » nationaux.

Un accès élargi à tous les personnels non enseignants en académie

Pléiade est accessible :

- A tous les personnels de l'administration centrale
- A des invités selon les besoins collaboratifs : personnels enseignants et d'orientation en académie, personnels des établissements d'enseignement supérieur, partenaires extérieurs...

et désormais :

- À tous les personnels non enseignants en académie : administratifs, techniques, sociaux, de santé, de direction (chefs d'établissements), d'inspection, d'éducation et ITRF.

Chacun accédera aux zones d'information interne qui lui sont autorisées, et aux sites collaboratifs auxquels il est invité.

Vous connecter à Pléiade

Trois modes d'accès très simples sont possibles en utilisant votre identifiant et votre mot de passe académiques habituels qui vous permettent d'accéder à vos applications :

A partir du portail d'applications nationales ARENA, il vous suffit de cliquer sur « Intranet » pour accéder directement à Pléiade.

A partir de votre intranet académique, vous cliquez simplement sur le lien ou le bouton « Pléiade ».

A partir de l'adresse internet de Pléiade <https://www.pleiade.education.fr> : après l'avoir saisie dans votre navigateur, vous sélectionnez votre lieu de connexion et votre académie, puis vous saisissez vos identifiants académiques habituels. Nous vous recommandons d'ajouter cette adresse dans vos favoris. Votre assistance utilisateur académique (**chaque académie précisera ici le contact de son assistance utilisateur**) est à votre disposition si vous rencontrez des problèmes de connexion.

Je vous invite à découvrir Pléiade à l'aide du document ci-joint. Mise en œuvre des réformes, exercice de son métier au quotidien, préparation à des concours, culture professionnelle... : le partage de cet intranet engendrera des usages multiples. Il contribuera, je l'espère, à favoriser l'information de tous les personnels non enseignants, qui jouent un rôle majeur dans l'accompagnement du changement et dans la qualité de notre service public de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et à développer de nouvelles méthodes de travail entre les académies et l'administration centrale.

Je vous souhaite une bonne navigation sur l'intranet national Pléiade.

Frédéric GUIN
Secrétaire général
Ministère de l'éducation nationale
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche